



LA FABRIQUE DE LA VILLE

Rencontres internationales en urbanisme - APERAU - Rennes

APPEL À COMMUNICATIONS À :

LA JOURNÉE DU COLLECTIF DE RECHERCHE POUR UN URBANISME OUVERT SUR LES MONDES (CORUM).

Dans le cadre des rencontres internationales en urbanisme – APERAU – Rennes.

LA FABRIQUE DES ESPACE PUBLICS DANS LES VILLES "NON-OCCIDENTALES"

Le 3 juin 2015

Rennes

CORUM
Collectif de Recherche
pour un Urbanisme
Ouvert sur les Mondes



APERAU



IAUR
institut d'aménagement
et d'urbanisme de Rennes

Le Collectif de Recherche pour un Urbanisme ouvert sur les Mondes (CORUM) lance un appel à communication pour une conférence/table ronde sur le thème suivant : **La fabrique des espaces publics dans les villes « non-occidentales »**. L'appel s'adresse à de jeunes chercheurs et praticiens (doctorants finissants, post-doctorants, jeunes enseignants/chercheurs ou professionnels ayant soutenu leur thèse de doctorat depuis maximum 4 ans) travaillant sur les villes « non-occidentales ». La conférence/table ronde se déroulera dans le cadre des 17^{èmes} Rencontres internationales en urbanisme – APERAU, qui se tiendront à Rennes du 1^{er} au 5 juin 2015. La date limite de réception des propositions de communication pour la conférence/table ronde organisée par CORUM est fixée au 20 février 2015.

LA FABRIQUE DES ESPACES PUBLICS DANS LES VILLES "NON-OCCIDENTALES" :

La notion « d'espace public », accordée au singulier ou au pluriel, occupe une place toujours plus importante au sein des débats et approches scientifiques sur la ville. Aujourd'hui, « l'espace public » ne renvoie pas seulement à un espace d'expression, de débat et de confrontation politiques ; il désigne, tantôt plus largement, tantôt plus précisément, un ensemble d'espaces et de lieux « accessibles » aux habitants de la cité. Cependant, ces derniers ne sont donc pas toujours définis par la loi comme étant « publics » : en effet, des espaces privés, tels que des centres commerciaux, peuvent avoir un caractère public¹. De même, la notion « d'espace public » est aujourd'hui mobilisée dans des contextes de régimes politiques et de propriété très variés. Ce fait illustre que la participation des populations aux affaires politiques en général dépasse, pour bon nombre de chercheurs, les cadres légaux particuliers.

Cependant, dans l'imaginaire collectif, les espaces publics urbains restent le plus souvent représentés par des rues, places, parcs ou jardins. Il s'agit, dans la majorité des cas, d'espaces ouverts situés dans les interstices de villes avant tout constituées d'espaces ayant pour vocation à être utilisés de manière privée. Ces interstices assurent des liens et connexions entre différents espaces bâtis ; c'est notamment d'eux que dépend la qualité de l'environnement urbain. En effet, comme le dit Serge Salat, « la qualité de la vie urbaine [...] dépend de la structure de ces espaces, de leur caractère ordonné et signifiant, ou bien chaotique, amorphe et vide de sens »². Au sein de villes de plus en plus fragmentées et étalées, les espaces ouverts prennent alors une importance considérable dans les approches contemporaines de la ville. Ces espaces apparaissent, comme le formule Bernardo Secchi, « comme des matériaux urbains fondamentaux »³ qui pourraient assumer le rôle d'intermédiaire entre les différents fragments de la ville.

1 Paquot, T. (2009). L'espace public. Paris : La Découverte.

2 Salat, S. (2011). Les villes et les formes. Sur l'urbanisme durable. Paris : Hermann/CSTB, Laboratoire des morphologies urbaines.

3 Secchi, B. (2006). Première leçon d'urbanisme. Marseille : Parenthèses.

La question des « espaces publics » semble d'autant plus importante au regard des transformations contemporaines des villes à l'échelle globale. Le paradigme du progrès dans les pays dits du « Nord » et le paradigme du développement dans les pays dits du « Sud » ont contribué à fragmenter l'ensemble des territoires urbains. L'espace dit « public » est, en effet, bien souvent réduit à l'espace résiduel entre le bâti et les infrastructures⁴. Par ailleurs, la reconfiguration, voire la disparition ou le recul, des espaces pédestres produisent des articulations spatiales de plus en plus complexes et non « homogènes », faisant éclater autant les distances et les échelles que les « rythmes » de la ville⁵. La notion « d'espace public » est d'autant plus cruciale qu'elle permet justement de dépasser la notion de fragmentation, qui peine parfois à expliquer comment les pratiques, les discours et les représentations des citoyens s'émancipent des frontières morphologiques et sociales de la ville.

Il semble alors important de mieux considérer les actions spatialisées des différents acteurs du territoire, porteurs de discours et de logiques de productions urbaines qui leur sont propres. La question des espaces publics est ainsi assez large pour être traversée par un ensemble très varié de sujets partagés par la plupart des urbanistes et aménageurs, tout comme par bon nombre de chercheurs évoluant dans le champ des études urbaines, ou des sciences sociales en général. Les espaces publics sont ainsi tributaires de l'évolution des modes et des logiques d'occupation de l'espace, des dynamiques foncières, du développement d'infrastructures de transport, des politiques et de la production de logements, de la planification urbaine, ou encore de la réorganisation du rapport entre espaces centraux et périphériques. Ces éléments structurants dépendent par ailleurs de stratégies d'acteurs (tant les urbains, que les urbanisant ou les « urbanisés ») qui s'inscrivent au sein de logiques de productions urbaines à la fois globalisées et localisées.

Les « espaces publics » renvoient alors directement aux actions des « acteurs publics », particulièrement lorsque ces derniers sont faiblement actifs dans l'encadrement de la production urbaine, ou lorsque leurs actions sont sectorielles et non concertées. Cette situation est bien souvent considérée comme étant partagée par bon nombre de villes dites du « Sud ». Cependant, la question des espaces publics se pose tout aussi bien, mais certes en d'autres termes, dans des contextes où les acteurs publics sont particulièrement interventionnistes. Dans un cas comme dans l'autre, la (néo)libéralisation économique que beaucoup de pays ont connu ces trente dernières années a renforcé le rôle des acteurs privés dans la création, la destruction ou la mutation des espaces publics urbains, en même temps que la privatisation de la production urbaine contribue à augmenter la fragmentation des villes à travers des réalisations de plus en plus isolées des tissus existants.

4 CORUM, (2015). Les villes "non-occidentales". Points de vue de jeunes chercheurs. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal, à paraître.

5 Lucan, J. (2012). Où va la ville aujourd'hui? Formes urbaines et mixités. Paris : Édition la Villette ; Newman, P. W. G. & Kenworthy, J. R. (1999). Sustainability and Cities. Washington D.C. : Island Press.

Dans ces contextes urbains contemporains, la construction du vide comme objet urbain semble être une préoccupation importante. Elle permettrait certainement de retrouver des connexions et des liens non seulement entre les différentes parties des territoires urbains, mais aussi entre les acteurs de ces territoires. L'espace public peut constituer en ce sens le support ou le socle d'une nouvelle structuration de ces espaces. Il peut être au cœur de l'intégration des infrastructures de transport, notamment du transport en commun ; il peut être au cœur de la fabrication de nouveaux rapports villes/campagnes en redéfinissant la place des grands espaces ouverts, des espaces agricoles et de leur enchevêtrement avec l'espace bâti ; il peut être au cœur de la pacification de la ville et de l'apaisement des conflits sociaux ou, à l'inverse, de la contestation politique pour un plus grand « droit à la ville » ; enfin, il peut être au cœur de la construction d'un espace public au sens d'espace de débat politique.

Cet appel à communication veut donc être aussi large que les questions soulevées par la notion ou le concept « d'espace public » au sein des villes « non-occidentales » :

- Comment les espaces publics participent-ils à la structuration ou à la restructuration des territoires urbains au sein des villes « non-occidentales » ?
- Quels sont les mécanismes de production passés, présents et à venir des espaces publics dans les villes « non-occidentales » ?
- Quelles sont les nouvelles formes d'espaces publics aujourd'hui, et qui en sont les acteurs ?
- De quelle manière ces espaces publics participent-ils à la production de nouveaux territoires urbains, et comment procèdent-ils de nouvelles manières de construire la cité ?
- Enfin, quelles sont les expériences singulières qui peuvent alimenter le débat autour de la fabrique des espaces publics au sein des villes « non-occidentales » ?

Le Collectif de Recherche pour un Urbanisme Ouvert sur les Mondes – CORUM invite les jeunes chercheurs (doctorants finissants, post-doctorants, jeunes enseignants-chercheurs ou praticiens) travaillant sur des terrains « non occidentaux » à faire part de leurs expériences, de leurs recherches et de leurs points de vue. CORUM encourage largement la venue d'étudiants, d'enseignants-chercheurs et de praticiens francophones originaires de pays « non-occidentaux ».

I. CALENDRIER ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Le **20/02/2015** : date limite de l'envoi des propositions à l'adresse suivante :

reseau.corum@gmail.com.

Les propositions devront comporter :

- Un titre ;
- Un résumé ne dépassant pas 400 mots et comportant les objectifs de la communication, les approches théoriques et méthodologiques mobilisées et, le cas échéant, les résultats obtenus et/ou les pistes de réflexion soulevées ;
- Le nom de l'auteur, son statut professionnel, son rattachement institutionnel ou professionnel et la thématique de ses recherches/travaux en cours ;

DÉBUT MARS : notification aux auteurs : Le comité scientifique fera connaître aux candidats l'acceptation ou le refus de leur participation par courrier électronique.

LE 30/04/2015 : envoi des contributions et confirmation de participation : Les chercheurs sélectionnés devront envoyer un texte qui invite à la réflexion et au débat autour de la thématique de la fabrique des espaces publics dans les villes « non occidentales ». Le texte sera distribué à l'ensemble des participants. Les textes seront envoyés en version électronique (Word). Il ne dépassera pas les 1 500 mots.

APRÈS LA CONFÉRENCE : il est souhaité que les textes et échanges de la conférence/table ronde fassent l'objet d'une publication collective, très probablement sous la forme d'un dossier dans une revue internationale à comité de lecture.

2. DÉROULEMENT DE LA CONFÉRENCE/TABLE RONDE

Afin de favoriser le débat et les regards croisés sur la thématique des espaces publics, cet événement se déroulera sous forme d'une conférence/table ronde. Elle s'organisera de manière suivante :

Une présentation de maximum 10 minutes pour chaque participant. Il sera possible d'accompagner la présentation d'un PowerPoint de maximum 5 diapositives (les présentations seront envoyées à l'avance) ;

Chaque présentation fera l'objet d'un commentaire de 5 minutes de la part d'un membre de CORUM, sur la base de la lecture du texte réflexif envoyé précédemment et de la présentation orale ;

Un temps de débat et de discussion de 10 minutes avec l'ensemble de l'assistance sera consacré à chaque participant.

3. COMITÉ SCIENTIFIQUE

Les membres du Collectif de Recherche pour un Urbanisme ouvert sur le Monde (CORUM) constituent le comité scientifique pour le processus de sélection et d'animation des débats. Ils sont :

Mauricio Anaya, ville de Cochabamba, Bolivie ;

Pauline Bosredon, Université de Lille, France ;

Gabriel Fauveaud, Université de Montréal, Canada ;

Léandre Guigma, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Divya Leducq, Université de La Réunion, France ;

Valeria Cartes Leal, Université catholique de Louvain, Belgique ;

Aniss M. Mezoued, Université catholique de Louvain, Belgique ;

Bianca De marchi Moyano, l'Université Católica Boliviana San Pablo, Bolivie ;

Cecilia Montoya Antich, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, France ;

Claire Simonneau, Université de Montréal, Canada ;

Issa Sory, Université de Koudougou, Burkina Faso.

4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Les participants à la journée CORUM auront accès à l'ensemble des activités des rencontres internationales en urbanisme – APERAU – Rennes. Du 1^{er} au 5 juin 2015.
- Les participants seront invités à rejoindre les séances de travail CORUM et à intégrer le réseau et les activités avenir.
- Il est possible que certains frais de déplacement soient pris en charge, dans le cas où CORUM bénéficiera de subsides supplémentaires. Les chercheurs des universités les plus lointaines et des pays non-occidentaux seront prioritaires.
- Pour plus d'informations sur CORUM, nous vous invitons à visiter notre page :

<http://www.aperau.org/jeunes-chercheurs.html>